INFO-TECHNIQUE

Site Internet: http://www.ramq.gouv.qc.ca

Régie de l'assurance maladie Québec * *

POUR RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES :

Assistance aux professionnels

Québec Montréal

Ailleurs au Québec, en Ontario et au Nouveau-Brunswick

(418) 643-8210 (514) 873-3480

1 800 463-4776

Sillery, le 25 juin 2002

À l'attention des développeurs de logiciels – Pharmacie

Nouveau message Autorisation pour médicaments et patients d'exception

Un nouveau message sera mis en place le 16 juillet prochain, afin d'informer le pharmacien de la date de fin de l'autorisation émise par la Régie de l'assurance maladie du Québec, dans le cadre du programme médicaments et patients d'exception.

Voici le message qui sera affiché :

- NO. Description du message
- HF Autorisation prendra fin le SSAA/MM/JJ

Ce message paraîtra si l'écart entre la date des services et la date de fin d'autorisation pour médicaments ou patients d'exception est égal ou inférieur à 60 jours et qu'aucune nouvelle autorisation n'a été accordée à cette personne assurée pour ce médicament.

Le pharmacien pourra alors informer la personne assurée de prendre les démarches nécessaires afin d'éviter un bris de traitement.

Veuillez prendre note que l'environnement d'essais sera disponible entre le 26 juin et le 5 juillet. La date du système au 26 juin sera le 26 juillet et sera ramenée à la date du jour, à compter du 8 juillet 2002.

Si vous désirez des renseignements additionnels, vous pouvez communiquer avec M^{me} Carolle Dufresne au (418) 682-5122 poste 4695 ou M^{me} Valérie Plante au (418) 682-5122 poste 4219.

Source : Direction des services à la clientèle professionnelle

c. c. Association québécoise des pharmaciens propriétaires